

Volet B

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



13004518

Tribunal de Commerce de Tournai

déposé au greffe le 26 DEC. 2012

Mellot Marie-Guy
Greffe
Greffier assumé

N° d'entreprise : 0257838371

Dénomination (en entier) : **Intercommunale Pure de Financement pour les communes
francophones de Gaselwest**

(en abrégé): I.F.I.G.A.

Forme juridique : société civile sous forme de société coopérative à responsabilité limitée

Siège : Place Sainte Anne 21
7780 Comines-Warneton (Comines)

Objet de l'acte : Ratification de décisions antérieures

Il résulte d'un acte reçu par Maître Jean-Marc Vanstaen, notaire associé à la résidence de COMINES, en date du 27/11/2012, qui sera enregistré dans le délai légal,

- que Messieurs Vincent Bataille et Gilbert Deleu, agissant en qualité de mandataires désignés par décision de l'assemblée générale extraordinaire le vingt-six juin deux mille sept, publié par extrait aux Annexes du Moniteur Belge du treize août suivant, sous le numéro 712307, ont remis au notaire Jean-Marc Vanstaen, précité, les documents confirmant que toutes les parties concernées par la décision de réorientation de l'activité ICS/KNP du secteur mixte ont confirmé que toutes les décisions nécessaires à la réalisation de l'intégralité des conditions suspensives et à la non-réalisation des conditions résolutoires de cette réorientation (dont faisait partie la scission par absorption au sein de l'Intercommunale IFIGA) ont été prises.

- Que les dits mandataires ont requis le notaire Jean-Marc Vanstaen d'acter que toutes les décisions qui avaient prises par l'assemblée générale extraordinaire du vingt-six juin deux mille sept, publiées comme dit ci-avant, ont acquis un caractère définitif et irrévocable.

Pièce déposée conjointement : expédition de l'acte du 27/11/2012

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE,
Jean-Marc Vanstaen, Notaire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/01/2013 - Annexes du Moniteur belge